



INFOS

DECEMBRE 2019

Aumônerie Genevoise Œcuménique
auprès des Requéranants d'Asile et des réfugiés
www.abora-asile.ch

NOËL POUR QUI, POUR QUOI?

Il y a cette chanson de Cabrel où Dieu dit: *Je vais aller m'asseoir sur le rebord du monde pour voir ce que les hommes en ont fait.* Suit un résumé saisissant du projet divin: *J'y avais mis des gens de passage et j'avais mélangé les couleurs, je leur avais appris le partage...*

Hélas les hommes ont préféré afficher leurs couleurs, retiré celles qu'ils n'aimaient pas pour repeindre un monde à leur image, monocolore, sans joie. Dès lors, ils n'ont cessé d'alimenter leur peur de l'autre et perdu le goût du partage. Aujourd'hui, ils ne savent plus où sont leurs "racines" et ils ont oublié qu'ils sont des gens de passage. Alors, chante Cabrel, *Dieu qui s'est assis sur le rebord du monde pleure de le voir tel qu'il est.*

Ça, c'est Cabrel, mais il y a aussi Noël ! Pour Matthieu et Luc, la naissance de Jésus est un



"évangile", c'est-à-dire un *message bienveillant*: Dieu est entré en humanité pour faire renaître en nous le goût de la vie! Pour autant, l'histoire de Jésus n'est pas un conte de fées: à peine sorti du ventre de Marie, il est menacé de mort, ses parents et lui sont jetés sur les routes de la migration.

Mais voilà, divine surprise, que l'Egypte leur accorde l'asile. Acte de charité ? Peut-être mais, par ces migrants qu'ils n'ont pas renvoyés, Dieu bénit les Egyptiens. Tout comme il nous bénit lorsque nous accueillons un réfugié. Alors que nous croyons le sauver, c'est, en réalité, lui qui nous sauve. Il nous sauve de la vanité d'un bien-être non partagé. Il nous sauve de l'illusion d'être propriétaire d'un bout de la terre qui, en fait, est à tous.

Etienne Sommer

A l'AGORA, tout commence par une rencontre, un espace bienveillant où la confiance peut se déployer

Une expérience personnelle qui m'a beaucoup apporté, ce sont les « leçons de discussion » avec une dame de Mongolie. C'était, pour moi une vraie expérience car je n'avais jamais organisé de leçons de français.



Cette dame ne pouvait pas rejoindre un cours en groupe parce qu'elle avait un enfant en bas âge et personne pour le garder. Elle craignait, en attendant qu'il obtienne une place dans une garderie, d'oublier tout ce qu'elle avait appris auparavant. C'est ainsi que j'ai commencé à me rendre à son domicile pour des cours de français oral.

Lors de notre première rencontre, j'appréhendais un peu car je me demandais de quoi nous pourrions bien discuter alors que tout nous séparait. Je devais aussi évaluer son niveau de français, pour savoir de quelle manière m'adresser à elle.

J'ai commencé en utilisant des phrases courtes et simples. J'ai essayé d'adopter une attitude confiante pour qu'elle puisse s'ouvrir à moi et surtout qu'elle ose parler en français. Et ça a marché ! Cette dame a vu que j'étais souriante, patiente et à son écoute. Elle n'a plus eu peur de parler, ni de faire des fautes. Mes craintes sur les sujets de conversation

possibles se sont vite dissipées. Dès que nous abordions un thème, la conversation suivait naturellement.

J'ai réussi, ensuite, à gagner sa confiance : elle m'avait dit qu'elle avait finalement, obtenu une place dans un cours à CAMARADA. Cela l'angoissait parce qu'elle ne pratiquait plus le français écrit. J'ai décidé de modifier nos leçons de discussion et de lui amener différents exercices : grammaire, conjugaison, vocabulaire...

Elle avait une attestation de français niveau A2. Cela lui tenait à cœur que je lui propose des exercices de niveau B1.

Au début c'était difficile. Elle-même avait beaucoup de peine. Je lui proposais des exercices plus faciles mais elle refusait. Elle s'est accrochée et petit à petit nous avons réussi à trouver une méthode de travail qui convenait autant à elle qu'à moi. Parfois, il fallait mimer pour qu'elle comprenne certains mots, parfois les dessiner.

Je me suis sentie vraiment fière de voir ses progrès et de réaliser que je pouvais aussi être utile à quelqu'un malgré mes appréhensions de départ.

Tatiana Marzano, stagiaire, 19 ans

La paix, elle a ton visage

Commencer un temps de service à l'AGORA, c'est entrer d'abord dans une histoire, dans une fidélité de présence auprès des réfugiés et des requérants d'asile dans notre pays, présence qui me précède de beaucoup et que je reçois comme un héritage et un encouragement.

Je suis touché de regarder telle ou telle photographie d'un événement passé, d'entendre parler de telle ou telle personne accompagnée et suivie, *aimée* depuis de nombreuses années. Autant de souvenirs d'un combat et d'un engagement généreux pour la dignité et l'accueil de tous, qui continuent aujourd'hui.

Il y a pour moi dans ce travail l'expérience d'un inattendu, d'un improbable qui me réjouit : voir que sa journée sera faite des rencontres qui la marqueront plus que de tel ou tel programme ou projet défini d'avance, éprouver que souvent la parole et la présence de l'exilé-e me viennent comme une surprise, comme un décalage dans mes représentations et mes attentes. Je crois ce choc proprement... évangélique.

C'est en effet cet étonnement que je trouve à la fin de l'Évangile de Jean, notamment dans l'épisode où les disciples bredouilles après une nuit de pêche en mer « voient sans

voir » une présence sur le rivage qui les appelle tendrement à un nouvel espoir dans leur échec. On y lit que « les disciples ne savaient pas que c'était lui (Jésus) » (Ev. Jean, chap 21, v. 4) et dans ce non-savoir se tient à mon avis toute la promesse d'un bouleversement de nous-mêmes.



Tendre la main et accueillir, n'est-ce pas consentir bel et bien à quelque chose que nous ne maîtrisons pas et qui simplement vient à nous ? Et n'y-a-t-il pas là l'occasion de se rendre sensible aux premières lueurs d'un « Règne » où les enfants, les étrangers et les déclassés de toute sorte peuvent nous précéder, porteurs qu'ils sont du déchirement du monde et en même temps, à leur insu et mystérieusement, d'une possible jubilation ?

Je suis reconnaissant du temps qu'il m'est donné de vivre dans cette aumônerie où rires et soucis se mêlent souvent, dans une équipe attachante et auprès de celles et ceux qui espèrent pour leurs vies, un rivage apaisé et sûr.

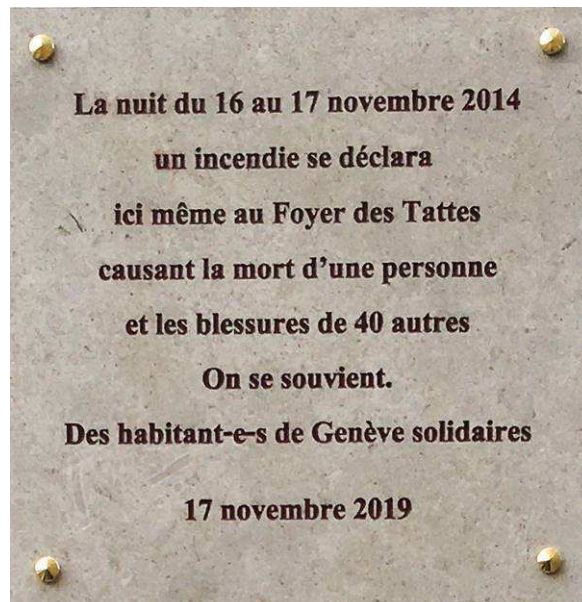
Alexandre Winter

5 ans après l'incendie, nous n'oublions pas !

Samedi 16 novembre 2019, à l'initiative de l'association Solidarité Tattes, une plaque commémorant l'incendie de la nuit du 16 au 17 novembre 2014 au Centre des Tattes a été apposée contre le mur du bâtiment sinistré. A cette occasion, une quarantaine de personnes se sont rassemblées pour un moment de recueillement, organisé par l'AGORA.

Au moment de l'incendie, la population hébergée était estimée à 650 résidents, alors que ce centre avait été construit pour abriter 450 personnes. Les pièces prévues pour deux occupants étaient devenues des chambres à quatre lits. La plupart des habitants des Tattes, déboutés de l'asile, ne bénéficiaient pas d'un encadrement social individuel et n'avaient pas le droit de travailler.

Surpopulation, difficultés liées à la promiscuité, tensions, insalubrité, problèmes d'eau chaude et de chauffage, projets d'avenir bloqués, encadrement social minimal, volonté politique de ne pas améliorer les conditions de vie...



Tel était le contexte dans lequel s'est produit le terrible sinistre qui a causé la mort d'un jeune érythréen et provoqué de nombreux blessés.

Suscitant la panique chez tous les résidents et plongeant les employés du centre dans un profond désarroi, ce

tragique événement a fait apparaître au grand jour des conditions de vie que la plus grande partie de la population ignorait ou ne pouvait même pas imaginer. Un groupe de citoyens s'est alors constitué pour dénoncer le manque d'humanité autour de la prise en charge des sinistrés.

On a noté, depuis, certaines améliorations, concernant principalement l'extérieur du foyer. Une collaboration s'est instaurée entre l'Hospice général et des groupes de la société civile. Des liens se sont également tissés avec la commune de Vernier.

Néanmoins, de nombreuses questions concernant l'incendie sont restées sans réponses, maintenant l'avenir des victimes dans une impasse.

Histoire de Steve

Lors de l'incendie du 17 novembre 2014 au foyer des Tattes, Steve a dû sauter du troisième étage par une fenêtre pour se sauver.

Il s'est brisé la colonne vertébrale et a perdu l'usage de ses jambes.

Après quelques semaines d'hôpital à Genève il a été transféré à la clinique de la SUVA à Sion où il a séjourné 6 mois. Les médecins pensaient qu'il ne retrouverait pas l'usage de ses jambes. Steve très optimiste travaillait très dur et le jour de Pâques il m'a dit « miracle » et il a fait quelques pas !

Un journaliste de l'Illustré est venu interroger Steve à l'hôpital de Sion pour un grand article qui a paru dans leur journal. On l'a même fait venir à Genève en chaise roulante pour une conférence de presse en lui promettant toutes sortes de choses, dont un permis B.

Le 29 mai 2015 Steve a reçu un permis F, cela veut dire qu'il doit vivre avec 426.- francs par mois.

Il souffre de terribles douleurs. En plus, il a du diabète et d'autres ennuis de santé.

Les médecins trouvent qu'il a besoin de sa femme qui, de plus, est infirmière !

Mais jusqu'à aujourd'hui ni sa femme ni sa fille n'ont reçu l'autorisation de le rejoindre.

Véronique Egger-Sigg

Au moment de découvrir la plaque, Viviane Luisier de Solidarité Tattes a interpellé les autorités :

« Comment une pareille catastrophe a-t-elle pu se produire dans l'un des pays les plus riches du monde ?

Pourquoi Fikre est-il mort ? Pourquoi Steve a-t-il été blessé au point de se retrouver pour longtemps en chaise roulante ?

Pourquoi 40 personnes ont-elles dû sauter par la fenêtre pour échapper aux flammes ?

Pourquoi les responsabilités n'ont-elles pas encore été déterminées par la justice, 5 ans plus tard ?

Nous ne voulons pas oublier ce qui s'est passé, nous ne voulons pas LES oublier.

C'est dans ce souvenir que nous puisons notre détermination pour obtenir pour eux des papiers et des indemnisations, pour obtenir justice. Et la plaque que nous apposons aujourd'hui contre le bâtiment I nous aidera à nous souvenir ».

Les personnes présentes ont alors observé une minute de silence. Elles ont ensuite partagé, autour d'un thé chaud, de l'himbasha, un pain légèrement sucré, populaire dans la cuisine érythréenne et éthiopienne, que l'on sert lors d'occasions spéciales.

Nicole Andretta

Premiers pas à l'AGORA...



Ayant vécu plus de douze ans dans cinq pays différents, l'AGORA est un lieu qui m'interpelle comme si mes pas convergeaient naturellement dans

cette direction.

Mais ils vont me conduire aussi de découverte en découverte.

La première, c'est d'abord l'accueil à double sens lors de la réunion des responsables: on m'accueille avec mes questions, mes inquiétudes et mes envies; j'accueille les expériences, les personnalités de chacun.

La deuxième, c'est l'histoire de l'AGORA. Mes pas rejoignent ceux de tous ces bénévoles et aumôniers qui tissent son histoire depuis 30 ans et en sont sa mémoire. Marie-José, Anne, Véronique... Que de chemins parcourus et de rencontres vécues depuis ces moments où il fallait tout inventer pour apporter un peu d'humanité à ceux qui arrivaient en quête d'asile ! Cette envie est toujours là et elle se transmet.

La troisième, c'est cette transmission. Car aujourd'hui, leurs pas se mêlent à ceux de tous ces

nouveaux engagés comme Nadine, ces stagiaires et civilistes qui se croisent comme Manuel et Tatiana, ces étudiants disponibles telle Salomé auprès d'Isabelle et Princess.

La quatrième, ce sont les liens. En effet, au-delà du café, de la permanence juridique, des cours de français ou d'informatique, il s'agit bien de liens à tisser entre tous ceux et toutes celles qui passent, régulièrement ou non, à l'AGORA : visiteurs, élèves, travailleurs ou solliciteurs d'aides juridiques. Pas d'interrogation, pas d'intrusion mais la création d'un espace où chacun et chacune peut se sentir bien.

Après quelques semaines, je comprends aussi que je ne pourrai pas évoluer dans les méandres législatifs et bureaucratiques aussi bien que Nicole ou Anne-Mad sans disposer de temps. Je dois donc me préoccuper d'abord de l'essentiel : être présente là où on a besoin de moi pour apprendre. C'est le cours de français donné à Sonia, le site internet partagé avec Olivier, les permanences assurées avec Ghada.

Aucune journée ne ressemble à la précédente, chaque action est importante et chaque personne rencontrée unique.

Virginie Hours

Participez au prochain
CERCLE DE SILENCE

Samedi 14 décembre 2019
Plainpalais : arrêt Cirque, tram 15

Dans le silence nous nous préparons à nous engager plus à fond pour le respect des êtres humains. Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière, ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer

La Solidarité n'est pas un crime !

Malgré un large soutien, dont celui d'Amnesty international, de Solidarité sans frontières, de la Fédération des Eglises protestantes, du Réseau évangélique, de l'Armée du Salut, des Eglises libres et de la Conférence des évêques de Suisse, l'aide aux migrants en situation illégale pourrait rester punissable sur le territoire suisse.

Le 11 novembre 2019, la commission compétente du Conseil National a rejeté par 15 voix contre 8 l'initiative parlementaire de Lisa Mazzone

(Verts/GE) qui souhaitait mettre un terme au « délit de solidarité » dans le cas où les personnes qui prêtent assistance, le font pour des motifs honorables. Selon la commission, les juges appliquent le principe de proportionnalité et renoncent à des peines élevées si les personnes ont agi pour des motifs humanitaires. **Une amende ou une peine pécuniaire est alors prononcée, c'est le cas de 600 à 800 personnes chaque année.**

Si, suite au procès en appel le 10 septembre 2019, la tessinoise Lisa Bosia Mirra¹ a été blanchie de l'accusation d'aide au séjour illégal, la Cour d'appel de Locarno a maintenu contre elle l'accusation d'aide à l'entrée et à la sortie illégales. Ainsi, la peine infligée à Lisa Bosia Mirra demeure inscrite dans son casier judiciaire. Or elle n'est ni une passeuse, ni une criminelle !

La loi devrait clairement faire une distinction entre trafic d'êtres humains et assistance humanitaire.

Nicole Andretta et Inès Calstas

¹ Lisa Bosia Mirra avait mis en place une assistance, lors de l'été 2016, pour des requérants mineurs non accompagnés qui campaient à Côme.

L'AGORA vous invite
à partager un moment
de joie et de paix à l'occasion
de la Fête de Noël qui aura lieu le



Jeudi 19 décembre 2019
à la salle paroissiale protestante de Vernier
3 Ch De-Sales (bus 6 ou 19, arrêt Vernier Ecoles)

Bienvenue à toutes et tous

si vous le souhaitez,
vous pouvez apporter un dessert



18h30 accueil
19h célébration
20 h repas offert

AGORA Chemin de Poussy 1 bâtiment A 1214 Vernier
Compte BCG IBAN CH71 0078 8000 0506 3762 0 Tél: 022.930.00.89
Bus 6-19-28, arrêt Croisette CFF : halte Vernier
www.agora-asile.ch